

Une bonne
ouvrière tailleuse
demandée de suite à Broc, chez Mme
amba. 1012

Jeune fille
chant faire une cuisine ordinaire est de-
mandée pour un restaurant de campagne.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous
1006 B. 1015

Hôtel des Alpes, Bulle
demande un garçon ou une forte
de cuisine. 1026

Boulangerie-Pâtisserie
te des Bulles, au centre des affaires,
à louer, à Bulle, pour l'automne. S'a-
dresser par écrit au propriétaire Jean To-
f, à Bulle.

A vendre
suite à bas prix, un potager à 2 trous,
très bon état.
S'adresser maison Enderli, route de
armey, territoire de Broc.

On demande une
personne de confiance
tant les enfants, pour s'occuper d'un petit
nage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,
H 1035 B. 1039

FIÈVRE URTICAIRE
Je souffrais de ce mal c'est-à-dire j'avais,
accès, des boutons et des nodosités dans
eau, accompagnés de démangeaisons et
picotements. Ces maux m'avaient rendu
veux et anémique, je souffrais d'insomnie
de lassitude. Ce fut en vain que je cher-
is partout du soulagement jusqu'au jour
je fus guéri après un court traitement.
correspondance, grâce aux excellents re-
cles de l'Institut médical et de Médecine
naturelle de Niederurnen.—
chlisberger Erlösen, près Hinwil (canton
Zurich), le 8 août 1910.
signature légalisée: Le Maire: Wolfens-
ger.

que celui qui veut savoir de quel mal il
atteint et être guéri, envoie son urine
la description de sa maladie à l'Institut
dical et de Médecine Naturelle
Niederurnen, (Suisse), H. J. Schu-
sher, Médecin et Pharmacien diplômé.
chure gratis sur demande.

le 5 juillet prochain, de 2 à 4 heu-
après midi, il sera exposé en
mises publiques
Hôtel de Ville, à Broc, les immen-
désignés sous les articles 1166b et 1412b
cadastre de dite commune.
our visiter les immenbles, s'adresser au
priétaire Jean Barras, feu François,
roc, et pour les conditions au notaire
drey, à Bulle. 1036

Mises juridiques
Office des Poursuites de la Gruyère
ra, en mises, au domicile de RISSÉ
gine, à La Roche, le mardi 27 juin,
10 heures du matin, un canapé, une cré-
e, une table de nuit, 5900 pieds de foin
ne quantité de marchandises.
ulle, 23 juin 1911.
L'Office des poursuites.

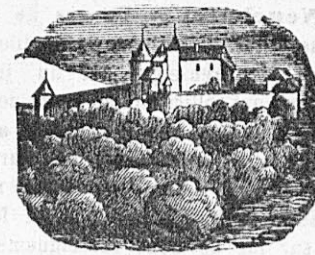
aire Suisse
Fr. 62,000,000.—

4 1 0
4 0
ables ensuite réciproquement en
fr. 500.—, 1000.— et 5000.—,
mestriels sont payables sans frais

, Fribourg, et ses agences
idier, Morat, Romont et Villargi-



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5^h 37 8^h 10^h 2^h 5^h 9^h — BULLE, arr. 7^h 9^h 12^h 4^h 8^h 10^h

ANNONCES
District de la Gruyère : une
seule insertion 15 c ; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 27 juin 1911.

Encore les fleurs.

En horticulture, la question des en-
grais est de toute importance. La
grande quantité d'espèces que l'on
cultive rend difficile la composition
d'un engrais universel.

On doit se souvenir que quatre élé-
ments sont indispensables pour le dé-
veloppement des plantes : l'azote, la
potasse, l'acide phosphorique et la
chaux. L'azote provoque spécialement
le développement du feuillage. La po-
tasse a une action marquée sur le dé-
veloppement des racines. L'acide phos-
phorique favorise considérablement l'é-
clusion des fleurs et des fruits. Quant
à la chaux, son action sur la végétation
n'est pas directe, mais elle contribue
à rendre solubles les différents sels
contenus dans le sol.

En se souvenant de ces principes,
il est facile de composer soi-même des
engrais chimiques, en variant la quan-
tité de l'un ou l'autre de ces éléments
selon que l'on cultive des plantes à
feuillage ornemental ou des plantes à
fleurs. Mais il faut bien se rappeler
que l'utilisation isolée ou exagérée de
l'une ou l'autre de ces matières pour-
rait devenir funeste.

Nous donnons une formule d'en-
grais chimique, dont le coût ne revient
pas à plus de 80 centimes le kilo, et
dont l'efficacité est reconnue.

superphosphate de chaux 4 parties
nitrate de soude 5 parties
chlorure de potassium 2 parties.
Cette formule est excellente pour
les plantes à feuillage ornemental. Si
l'engrais est destiné à des plantes fieu-
ries, on augmentera d'une partie cha-
cun des premier et troisième éléments
et on diminuera par contre de deux
parties le second. Le premier droguiste
venu fournira ces matières. On utilise
cet engrais à raison de deux grammes
du mélange par litre d'eau.

C'est surtout au moment de la
grande végétation que l'incorporation
des engrais est importante. Mais, en
hiver, on en fera abstraction.

Les engrais naturels ont une grande
influence sur la végétation. Mais pour
la culture en appartement, leur mau-
vaise odeur les fait rejeter.

Une erreur que commettent la plu-
part des amateurs est celle qui con-
siste à planter immédiatement dans

de grands vases. Cette pratique est
pernicieuse aux plantes. Les racines
n'atteignent pas la totalité de la terre
qui s'acidifie et devient une cause de
déperissement.

Les jeunes plantes doivent être pla-
cées dans des vases plutôt petits et,
lors du repotage, elles seront plan-
tées dans des pots de plus en plus
grands. On obtiendra ainsi des fleurs
plus belles et plus abondantes et la
végétation sera plus active.

Le repotage est une opération in-
dispensable. Elle doit être pratiquée
de préférence au printemps, au mo-
ment du départ de la végétation. Pour
sortir la plante du pot, on place une
main sur la terre du vase, en laissant
passer la tige entre les doigts. On
frappe le bord du pot renversé sur
une table et la motte se détache. On
enlève le plus de terre possible, en
évitant de détériorer les racines et
d'arracher les radicales. Le nouveau
pot sera bien propre, afin qu'il reste
poreux. On en garnira le fond d'un
tesson de vase à fleurs, pour faciliter
la sortie de l'eau. La terre nouvelle,
que l'on choisira ni trop sèche ni trop
humide, sera placée par petites quan-
tités à la fois, avec la main, et on la
fera glisser entre les racines au moyen
d'une spatule en bois.

Pour tasser la terre suffisamment,
il faut bien se garder de la presser
avec les mains. Il suffit de frapper le
pot à petits coups répétés sur la ta-
ble. Puis on donnera pendant quelques
jours des arrosages abondants, mais
sans engrais. Une fois la reprise as-
surée, on pourra ajouter les engrais à
l'eau des arrosages.

La forme des pots n'est pas une
question à négliger. On choisira de
préférence des vases dont la partie su-
périeure est beaucoup plus large que
la partie inférieure. De cette façon, on
aura une plus grande facilité de rem-
poter et on procurera aux racines une
plus grande surface de contact avec
l'air.

NOUVELLES SUISSES

En l'honneur du couronnement. —
Voici les toasts échangés jeudi soir à
Berne, au dîner offert à la légation
d'Angleterre en l'honneur du couron-
nement du roi George. Le ministre an-
glais, M. Hayward, s'est exprimé en
ces termes :

Monsieur le Président,

Je désire exprimer à votre Excel-
lence et à vous, messieurs les conseil-
lers fédéraux, ma vive reconnaissance
pour avoir bien voulu, par votre pré-
sence ici, prendre part avec nous à
une grande fête nationale, le couron-
nement de S. M. George V, mon Au-
guste Souverain et Maître.

C'est un devoir joyeux pour nous
autres membres de l'Empire britanni-
que que d'exprimer aujourd'hui nos
sentiments de loyauté et de dévotion
vers le Monarque qui se trouve au
début de son Règne. Mais notre joie
est certes d'autant plus grande quand
les peuples amis viennent participer
à elle et fêter avec nous cette occa-
sion solennelle. Votre présence ici,
Monsieur le Président, me rend donc
heureux et c'est avec une vraie recon-
naissance et en Vous exprimant les vœux
les plus sincères pour la prospérité du
Peuple Suisse et de ce beau Pays que
je lève mon verre et bois à la santé
de son président et son Conseil fédéral.

M. Ruchet, président de la Confé-
dération, a répondu :

Monsieur le Ministre,

Je remercie Votre Excellence des si
bienveillantes paroles qu'elle vient
de prononcer à l'égard de la Confé-
dération Suisse et de son Conseil fé-
déral ; je la remercie également de la
délicate pensée qu'elle a eue de nous
convier ici en ce jour mémorable où
tous les peuples de l'immense l'Em-
pire britannique célèbrent le couron-
nement de Sa Majesté, le roi George V,
les regards tournés vers la métropole
en fête, dans laquelle les représentants
du monde entier acclament aujourd-
hui votre Auguste Souverain.

Nous nous associons de grand cœur
à votre joie et nous formons les vœux
les plus sincères pour le bonheur de
Leurs Majestés le Roi et la Reine, ainsi
que pour la prospérité de la vaillante
nation anglaise.

De tout temps, la Grande-Bretagne
a témoigné pour notre modeste pays
une réelle sympathie et a fait preuve
de sollicitude envers lui ; aussi notre
reconnaissance lui est-elle acquise et
avons-nous pour elle des sentiments
d'inaltérable amitié. Nous admirons
d'autre part les qualités solides qui
distinguent votre peuple, son attachement
à ses institutions, son respect de
l'ordre, son esprit de justice et sur-
tout son profond amour de la liberté ;

nous rendons hommage aussi à l'ar-
dente affection dont il entoure son roi,
symbole vivant de la patrie, la famille
royale donnant de son côté l'exemple
des vertus civiques et domestiques
qui font la force et la vitalité d'une
nation.

C'est, Monsieur le Ministre, dans
ces sentiments de vive sympathie pour
votre pays et de haute estime pour
le digne souverain qui préside à ses
destinées, que je lève mon verre à la
santé de leurs Majestés le Roi et la
Reine et à la prospérité du grand Em-
pire britannique.

La deuxième galerie du Simplon.

— La maison Brandt, Brandau et Cie,
à Winterthur, a intenté un procès à
la Confédération, lui réclamant la cau-
tion de deux millions de francs dépo-
sée lors de la construction du tunnel
du Simplon. MM. Brandt, Braudau et
Cie s'estiment aujourd'hui libres de
tout engagement pour le parachève-
ment de la deuxième galerie du Sim-
plon et exigent la restitution de la
caution.

Vaud. — Bain mortel. — M.

Paul Wilkoswski, âgé de 20 ans, som-
melier, à l'Hôtel Monney, à Clarens,
s'est noyé vendredi en prenant un bain
après son repas du soir.

— Accident mortel. — Le train

1128, arrivant à Vevey à 3 h. 22, ve-
nant de Montreux, a atteint et tué
près de la station de Burier, au mo-
ment où il croisait un train de mar-
chandises, un ouvrier italien nommé
Pirolli, âgé de 33 ans, marié, domici-
lié à Vevey, employé aux C. F. F.

Berne. — Les aviateurs-soldats.

— Les aviateurs Failloubaz et Rech
prennent part en ce moment, à Berne,
à l'école militaire de pionniers. Ils
sont attachés à la compagnie d'aéro-
stiers.

Valais. — Tragique accident du

travail. — Vendredi soir, vers 5 h.,
le nommé François Fellay, 42 ans, de
Champsec (commune de Bagnes), tra-
vaillait à la construction d'un pont
sur la Dranse, lorsqu'il tomba dans
la rivière. Le malheureux fut emporté
par les eaux, très grosses en ce mo-
ment, et bien que son corps reparût
plusieurs fois à la surface, il fut im-
possible de lui porter secours. Le ca-
davre n'a pas encore été retrouvé.

Fellay laisse une veuve et deux en-
fants de 3 et 5 ans.

Neuchâtel. — Un cas de responsabilité. — Un père de famille désirait être renseigné sur un jeune homme qui sollicitait la main de sa fille. L'agent auquel il s'adressa avait connu jadis le candidat au mariage sous un jour assez défavorable, mais pensant qu'il s'était amendé, il fournit sur lui de bons renseignements. Le mariage eut lieu. Un an après, le divorce intervenait. L'époux avait dilapidé l'avoir de sa femme, et celle-ci vint se retourner contre l'agent de renseignements, lui réclamant 10,000 francs de dommages-intérêts. Le tribunal lui a alloué cette somme. Espérons que le donneur de renseignements sera plus heureux en appel, conclut l'*Impartial*, qui raconte cette piquante histoire.

A L'ÉTRANGER

Autriche. — Désordres à Lemborg. — Selon le rapport officiel publié par le *Journal de Lemborg* sur les événements de Drohobycz, dans la matinée, les sionistes réunis devant les locaux électoraux avaient une attitude menaçante à l'égard de la commission électorale. Au cours des troubles, la maison du président du comité israélite fut prise d'assaut, ainsi que celle du bourgmestre. On se mit à démolir les locaux. En présence de la gravité de la situation, l'officier qui était à la tête des troupes commanda : « En joue ». A ce moment, un coup de revolver fut tiré du balcon d'une maison voisine. La troupe répondit par une salve. 40 personnes furent tuées et 25 grièvement blessées. 10 compagnies d'infanterie, 3 escadrons de cavalerie et un détachement de mitrailleurs se trouvent actuellement en ville sous le commandement d'un général.

France. — Affaires Duez. — La cour d'assises prononce l'arrêt suivant dans l'affaire Duez : Duez est condamné à 12 ans de travaux forcés et à 100 fr. d'amende. Lefebvre et Breton ont été condamnés chacun à 2 ans de travaux forcés et 100 fr. d'amende, ces derniers, avec sursis. Les dommages-intérêts réclamés par l'ad-

ministration des domaines seront fixés ultérieurement. Diverses autres parties civiles obtiennent des dommages-intérêts atteignant 500,000 fr.

— **Démission du ministère Monis.** — Jeudi, à la Chambre, M. A. Hesse a développé une interpellation sur le haut commandement en temps de guerre.

L'orateur a reproché au général Goiran d'avoir dit au Sénat qu'il n'y aurait pas de généralissime en temps de guerre.

L'amiral Bienaimé expose qu'un généralissime est nécessaire en temps de guerre, et qu'il faut un chef capable d'organiser la victoire, comme c'est le cas en Allemagne.

Le général Pedoya estime qu'un seul homme ne pourrait pas diriger toutes les armées et il déclare que les généraux en chef doivent être désignés en temps de paix.

Le général Goiran, ministre de la guerre, déclare qu'on a donné à ses paroles une portée qu'elles n'ont pas. Rien n'est changé à l'organisation depuis longtemps prévue et dans le commandement qui répond à toutes les nécessités.

Le président donne lecture d'un ordre du jour pur et simple.

M. Ant. Perrier, garde des sceaux, dit que le gouvernement repousse l'ordre du jour pur et simple et qu'il accepte l'ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement.

L'ordre du jour pur et simple mis aux voix est accepté par 248 voix contre 224, ce qui constitue une majorité de 24 voix contre le gouvernement.

Le président suspend la séance au milieu de la plus vive agitation.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis à 5 h. 25 au ministère de l'Intérieur pour mettre le président du Conseil au courant de la situation.

Après délibération, les ministres ont décidé de donner leur démission.

— **L'étrangleur de Lyon.** — On a arrêté à Lyon un individu qui avait assassiné une femme nommée Pauline Lozand et tenté d'étrangler une veuve Craponne. Le meurtrier est malheureusement un de nos compatriotes,

l'ouvrier boulanger Victor Mayor, né à Echallens.

Mayor a avoué avoir étranglé Mme Craponne et a raconté en détail son crime, dont le vol était le mobile. Il avait déjà commis ces temps divers cambriolages à Lyon, où il était arrivé il y a une quinzaine de jours.

Il aurait aussi commis divers méfaits à Bâle, où il a fait son apprentissage, et à Lausanne, où il a travaillé de son métier.

Angleterre. — Vive le roi ! — George V a été couronné jeudi roi d'Angleterre.

A 10 heures 30, vingt-et-un coups de canon ont annoncé que le cortège royal se mettait en branle du palais de Buckingham pour l'abbaye de Westminster, à Londres.

Les grandes portes de cette abbaye avaient été ouvertes à 6 h. 30.

L'église était décorée avec de magnifiques tapis de Perse et des armures apportées de la Tour de Londres.

Belgique. — Grand incendie. — Un incendie a éclaté vendredi dans une distillerie de goudron à Tamines. L'usine a été rapidement transformée en une mer de feu d'où s'échappaient des torrents de fumée noire. La circulation des trains a dû être interrompue sur la ligne qui passe dans le voisinage de l'usine.

La chaleur qui se dégageait du brasier était tellement intense que des poteaux télégraphiques et téléphoniques ont pris feu. Les pertes sont évaluées à plusieurs centaines de mille francs.

Turquie. — Défaite turque en Arabie. — Un télégramme de Ho-deida annonce que des forces insurgées ont surpris en grand nombre l'avant-garde de Mohamed-Ali pacha comprenant quatre bataillons avec quatre canons, campés à trois milles en dehors de Geezan. Les rebelles ont tué 1000 soldats et en ont blessé 500, la plupart avec des poignards. Les troupes se sont enfuies à Geezan, poursuivies par les insurgés. Dans la confusion, une canonnière turque a bombardé Geezan, tuant plusieurs centaines de soldats.

Les Arabes se sont retirés en cap-

turant 2000 fusils avec des provisions et des munitions ainsi que quatre canons et deux mitrailleuses. Le commandant turc a disparu.

Allemagne. — Vingt deux maisons détruites. — A Oefingen, district de Donaueschingen, un grand incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi et a détruit 22 bâtiments. Plusieurs pièces de bétail sont restées dans les flammes.

— **Dirigeable détruit.** — Le ballon P. 5 a pris feu mardi après midi, au cours de réparations à son moteur et a été complètement détruit. Il n'y a pas d'accidents de personnes.

BREVES NOUVELLES

— Suisse —

Dans la nuit de dimanche, dans le canton d'Appenzell, la neige est tombée jusqu'à 1750 mètres. (Altitude de Tzuatzaux).

— Samedi, à Sion, M. Auguste de Riedmatten est tombé dans le canal près des abattoirs municipaux et s'est noyé.

— Suivant décision de l'assemblée de dimanche, la Société suisse des maîtres-bouchers participera à l'exposition suisse de 1914.

— Etranger —

A Montreuil près Paris, des enfants mettent le feu à un dépôt de poudre. Ils sont ensevelis sous les décombres.

— Un violent incendie a détruit, dimanche, la ville de San Angelo dei Lombardi (Italie). Les détails manquent encore.

— Dimanche, un train de voyageurs se rendant de Birmingham à Bristol (Angleterre) a déraillé. Il y a 90 blessés.

— A Francfort-sur-le-Main (Allemagne), une fabrique d'aniline et de soude a sauté. Onze blessés dont plusieurs grièvement.

— A Iquique (Chili) un violent raz-de-marée se produit, faisant de nombreuses victimes et coulant plusieurs navires.

CANTON DE FRIBOURG

Les grandes manœuvres.

— D'après une nouvelle venant de Morat, toute la II^e division sera cantonnée à Morat et aux environs, du 28 au 31 août, à l'occasion des manœuvres d'automne. A Morat même logeraient l'état-major de la II^e division, ceux de la 3^e brigade et du 6^e régiment, ainsi que le bataillon d'infanterie 18 et une compagnie de télégraphistes. Les autres unités de la II^e

Jenny sans doute, promettant le bonheur, disant combien ardemment il était aimé !

Et voilà pourquoi, souriante, quoique infiniment troublée au fond de l'âme par l'arrivée du jeune homme, elle tendait sa petite main gantée.

Il la prit et la serra.

Pendant l'entracte, Bertignolles et Laurent causèrent.

— J'ai appris, disait le maître, que votre frère se trouve en ce moment dans une situation extrêmement critique.

— Hélas !

— Il est menacé, serré de près, n'est-ce pas ?

— Oui, et sans aucun moyen de salut.

— Oh ! oh ! la situation est-elle aussi désespérée, vraiment ? N'avez-vous personne qui puisse vous tirer de là, que diable ?... Un peu d'aide fait grand bien...

— Nous n'avons personne.

Bertignolles appuya sur le genou du jeune homme sa large main noueuse et poilue.

— Et moi, dit-il en riant, je ne compte donc pas ?

Et il était secoué par sa gaieté.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

86

La Fée Printemps.

PAR

JULES MARY.

Mais, partout, chez tous, c'était la pauvreté.

A qui s'adresserait-il ?

Etait-ce à André de Soulaimes-Kernadec, qui, sur les bords de la mer, vivait en pêcheur, misérable presque comme les pêcheurs ?

Etait-ce à Silvain d'Antraigues de Soulaimes, le capitaine de vaisseau, ou au général Christian de Soulaimes, son oncle ?

Tous deux, pour vivre, n'avaient que leur solde.

Etait-ce à Lespérac d'Antraigues, le maître de forges ? Mais celui-ci ne pouvait rien distraire des fonds engagés dans l'industrie sans courir lui-même de grands risques.

Il était donc réduit à ses seules forces.

A mesure que ses commandes diminuaient,

Michel réduisait le nombre de ses ouvriers.

Mais il voyait arriver le redoutable jour où il les congédierait tous et où il fermerait ses ateliers.

Ce jour-là ce serait fini.

Et alors qu'il regardait autour de lui, éperdu, cherchant qui le sauverait, qui lui donnerait du courage, ce fut Laurent qui lui apporta sa première espérance.

Le comte avait reçu un matin, au saut du lit, un petit billet de Bertignolles ainsi conçu :

« Si, dans la soirée, vous n'avez rien de mieux à faire, venez donc me rejoindre à l'Odéon. J'ai une loge pour l'« Arlésienne ». Je n'entends rien à la musique, mais Jenny en raffole. Ce sera, de plus, une occasion pour moi de vous entretenir de choses qui vous intéressent. »

Laurent évitait depuis longtemps toutes les occasions de se trouver en présence de Jenny.

Sa première pensée, en recevant cette invitation, fut de chercher un prétexte pour refuser.

Non pas qu'il craignit d'être troublé par la séduction de la jeune fille.

Il adorait Marie-Rose et ne songeait point à d'autres.

Mais il réfléchit qu'il était, en somme, l'obligé de Bertignolles. Il n'avait reçu de lui que des services, que des marques d'intérêt.

Il s'y rendit.

Lorsqu'il entra dans la loge, le deuxième acte était commencé.

Jenny se retourna vers lui avec un sourire tremblant. Elle ne l'avait pas revu depuis ce jour où elle lui avait entendu dire à son père que jamais il ne l'aimerait, elle Jenny, parce qu'il avait un autre amour au cœur.

Et cela l'avait si fort émue qu'elle s'était évanouie.

Son père, depuis, l'avait consolée :

— Il l'aimera, il l'épousera !

Elle avait confiance en son père, elle avait confiance aussi en sa beauté, en sa jeunesse.

Elle s'était remise à espérer.

Et puisque, après ce qui s'était passé, après ce qu'il avait dit, Laurent se présentait devant elle, c'est qu'il se repentait peut-être de sa dure parole, c'est que la fleur qu'on lui avait laissée avait parlé pour

urant 2000 fusils avec des provisions
et des munitions ainsi que quatre ca-
nons et deux mitrailleuses. Le com-
mandant turc a disparu.

**Allemagne. — Vingt deux mai-
sons détruites. —** A Oefingen, district
de Donaueschingen, un grand incendie
s'est déclaré dans la nuit de dimanche
à lundi et a détruit 22 bâtiments. Plus-
ieurs pièces de bétail sont restées
dans les flammes.

Dirigeable détruit — Le ballon
P. 5 a pris feu mardi après midi, au
cours de réparations à son moteur et
a été complètement détruit. Il n'y a
pas d'accidents de personnes.

BREVES NOUVELLES

— Suisse —

Dans la nuit de dimanche, dans le can-
ton d'Appenzell, la neige est tombée jusqu'à
750 mètres. (Altitude de Tzuztau.)

Samedi, à Sion, M. Auguste de Ried-
matten est tombé dans le canal près des
bâtiments municipaux et s'est noyé.

Suivant décision de l'assemblée de di-
manche, la Société suisse des maîtres-bou-
chers participera à l'exposition suisse de
1914.

— Etranger —

A Montreuil près Paris, des enfants met-
tent le feu à un dépôt de poudre. Ils sont
ensevelis sous les décombres.

Un violent incendie a détruit, diman-
che, la ville de San Angelo dei Lombardi
(Italie). Les détails manquent encore.

Dimanche, un train de voyageurs se
pendant de Birmingham à Bristol (Angle-
terre) a déraillé. Il y a 90 blessés.

A Francfort-sur-le-Main (Allemagne),
une fabrique d'aniline et de soude a sauté.
Onze blessés dont plusieurs grièvement.

A Iquique (Chili) un violent raz-de-
marée se produit, faisant de nombreuses
victimes et coulant plusieurs navires.

CANTON DE FRIBOURG

Les grandes manœuvres.

D'après une nouvelle venant de
Morat, toute la II^e division sera can-
tonnée à Morat et aux environs, du
8 au 31 août, à l'occasion des ma-
nœuvres d'automne. A Morat même
logeront l'état-major de la II^e divi-
sion, ceux de la 3^e brigade et du 6^e
régiment, ainsi que le bataillon d'in-
fanterie 18 et une compagnie de télé-
graphistes. Les autres unités de la II^e

Jenny sans doute, promettant le bonheur,
disant combien ardemment il était aimé !

Et voilà pourquoi, souriante, quoique in-
niment troublée au fond de l'âme par l'ar-
rivée du jeune homme, elle tendait sa petite
main gantée.

Il la prit et la serra.
Pendant l'entraîne, Bertignolles et Lau-
rent causèrent.

J'ai appris, disait le maître, que votre
père se trouve en ce moment dans une si-
tuation extrêmement critique.

— Hélas !
— Il est menacé, serré de près, n'est-ce
pas ?

— Oui, et sans aucun moyen de salut.
— Oh ! oh ! la situation est-elle aussi dé-
sespérée, vraiment ? N'avez-vous personne
qui puisse vous tirer de là, que diable ? ...
Un peu d'aide fait grand bien...

— Nous n'avons personne.
Bertignolles appuya sur le genou du
jeune homme sa large main noueuse et
dit :

— Et moi, dit-il en riant, je ne compte
rien sur moi !

Et il était secoué par sa gaieté.

division seraient cantonnées dans le
rayon limité par Charmey (Galmiz),
Comondes, Liebistorf et Cressier. Le
parc de division cantonnerait à Chiè-
tres. Les officiers étrangers descen-
draient à Morat.

Condamnations. — Barberis,
le compagnon d'évasion de Cardinaux,
repris avec ce dernier à Arconciel, a
été jugé mercredi par le tribunal cri-
minel de la Sarine, qui l'a condamné
à trois ans de maison de force.

— Il a condamné à 5 mois d'em-
prisonnement, Henri Python, 19 ans,
qui, au tir fédéral de Berne, avait volé
plusieurs armes et qui s'était de
même approprié deux fusils et une
carabine au stand de la Pontaise, à
Lausanne, dans le courant de l'été
dernier. Il fut réclamé de ce chef par
les autorités bernoises et vaudaises ;
mais son extradition fut refusée. Les
tribunaux fribourgeois ont été saisis
des procédures instruites à sa charge.
Dans l'application de la peine, le juge
a tenu compte du jeune âge de ce ma-
niaque des vols dans les stands.

Morat en fête. — La ville de
Morat a fêté le 435^e anniversaire de
1476. La petite cité avait décoré ses
murs de lierre et de roses et fleuri
ses fontaines.

Un cortège en ville, le matin, ou-
vrit la cérémonie. A l'église une allo-
cution patriotique et des chœurs com-
mémorèrent la victoire des aïeux, et
l'après-midi fut consacré à des jeux
militaires et à la danse. Un grand feu
d'artifice a été tiré le soir.

Tirage financier. — Voici les
résultats du vingt-cinquième tirage
des obligations de Fribourg de 20 fr.
avec lots :

Le n° 54,333 est sorti à 5000 fr. ;
le n° 18,655 à 500 fr. ; les n°s 64,937
et 72,193 à 100 fr. ; les n°s 1124,
7792, 7859, 23,297, 48,997, 53,011,
73,474, 73,789, 84,261 et 87,156 à
50 fr.

En outre, 486 numéros sont sortis
à 20 fr.

GRUYÈRE

Contremaîtres. — Nous avons
lu avec plaisir dans votre numéro du
9 juin quelques détails sur la situation

Son gros corps en tressautait sur la chaise.

— Vous, monsieur Bertignolles, vous ?

— Oui, moi, pardieu. Qu'y a-t-il là d'é-
tonnant ? Vous savez que votre surprise est
une injure, mon enfant ?

Et il paraissait vraiment peiné.

— Vous consentiriez ?

— Par amitié pour vous, — car je n'ai
pas l'honneur de connaître votre frère, — je
consentirais à le tirer de ce mauvais pas...

— Et je ne demande pas mieux que d'en pren-
dre, dès aujourd'hui même, l'engagement.

— Oh ! monsieur, vous sauvez mon frère,
vous nous sauvez tous.

— Tant mieux, tant mieux ; mais, comme
vous voyez, ce n'est pas difficile, et il n'y a
pas de quoi me remercier.

Laurent, sans défiance, lui avait pris les
mains et les serrait de toutes ses forces, avec
effusion, le cœur débordant.

Pourtant, une vague crainte, le lointain
pressentiment de quelque danger, de quel-
que ruse, lui fit demander tout à coup, sans
qu'il y réfléchit, sans peser ses paroles :

— Et cela, monsieur Bertignolles, sans

actuelle de la Société suisse des Con-
tremaîtres.

A cette occasion nous croyons bien
faire d'informer les intéressés qu'il
existe pour le district de la Gruyère
une section de cette utile association,
dont probablement nombre de contre-
maîtres de la contrée ignorent com-
plètement l'activité.

En regard des nombreux avantages
qu'elle présente, tels que caisse en cas
de décès et d'accidents, secours et
aides moraux et financiers aux veuves
et orphelins de membres décédés, bu-
reau de placement gratuit, etc., aucun
contremaître ne devrait hésiter à s'y
rattacher.

Un journal hebdomadaire illustré,
français-allemand, auquel chaque mem-
bre est abonné gratuitement, s'efforce
de tenir les hommes de métier au cou-
rant des nouvelles inventions du jour
les concernant, tant par des articles
fort bien composés, que par des illus-
trations intéressantes.

Il est à remarquer tout spéciale-
ment que cette association se tient
absolument à l'écart de toutes consi-
dérations politiques.

Chaque chef d'atelier ou de rayon,
ayant la surveillance d'au moins qua-
tre ouvriers, peut être reçu membre
de la Société des contremaîtres ; l'âge
de 45 ans ne doit toutefois pas être
dépassé à la date de l'entrée.

Les nouveaux adhérents sont priés
de s'adresser aux contremaîtres sous-
signés qui se mettront très volontiers
à leur disposition pour tous renseigne-
ments complémentaires qui pourraient
les intéresser.

MM. Fritz SCHAFFER, contremait.,
Sté F.-L. Cailler, Broc ;

Firmin GREMION, contremait.,
Scierie Nestlé, La Tour ;

Victor REMY, contremaître,
Ateliers C.-E.-G., Bulle.

Le temps qu'il fait. — Pen-
dant quelques jours, le ciel paraissait
se lasser de sa rigueur et donner à nos
populations agricoles un peu de répit.
Malheureusement, ces bonnes disposi-
tions ne durèrent pas longtemps, puis-
que, dans la soirée de vendredi, nous
fûmes inondés d'averses continuelles,
qui ont duré jusqu'à dimanche soir.

Lundi soir, les pronostics étaient
des plus favorables. Rarement a-t-on

conditions ?

Le maître eut un haussement ironique de
ses larges épaules.

— Du diable si je sais quelles conditions
je vous imposerais, dit-il. Je vous offre ma
bourse. Puissez. Combien vous faut-il pour
que le marquis fasse honneur à ses affaires ?

— Je l'ignore. Il vous le dira lui-même,
dès demain, si demain vous voulez bien le
recevoir.

— Non pas. Qu'il ne se dérange point.
Passez me prendre et nous irons à Nogent
ensemble.

— Comme il vous plaira, dit Laurent
ému...

Le troisième acte allait commencer ; l'or-
chestre préludait à l'ouverture par quelques
accords ; on frappa les trois coups.

Il y eut un silence brusque.
Et en se détournant de Bertignolles pour
faire face à la salle, Laurent rencontra les
yeux noirs de Jenny, dans lesquels il lui
sembla lire tout à la fois un reproche et
une caresse.

(A suivre.)

vu un coucher de soleil aussi beau.
L'horizon était embrasé de leurs
semblables à du cuivre en fusion, tan-
dis que nos montagnes se teintaient
de la pourpre la plus belle. C'était de
toute beauté.

Généralement, c'est là un indice de
beau temps. Pourquoi donc le ciel
s'assombrit-il ce matin ? Mystère.

Estimons-nous heureux encore que
les averses aient pris fin, car elles me-
naçaient de perdre les récoltes.

Nos visiteurs. — Comme nous
l'avions annoncé, la Chorale du Locle
est arrivée à Bulle dans la soirée de
samedi dernier, pleine d'entrain et de
gaieté, malgré la pluie. La population
se réjouissait déjà de l'aubaine du con-
cert que les Loclois donneraient au
kiosque. Le mauvais temps obligea la
Chorale du Locle à se contenter de la
grande salle de l'Hôtel Terminus, où
l'affluence des auditeurs est forcément
restreinte.

Dimanche matin, nos hôtes sont re-
partis dans la direction de Montreux,
enchantés de l'accueil sympathique de
la population bulloise et surtout de la
cordiale réception que leur a réservée
la Chorale de Bulle.

Vaccinations. — Les vaccina-
tions et les revaccinations officielles
des enfants de la commune de Bulle
auront lieu le mardi 4 juillet 1911, au
Bâtiment d'école, salle de la première
classe des garçons.

Les vaccinations commenceront à
9 heures le matin et les revaccinations
dès 2 heures de l'après-midi.

Tous les enfants nés en 1910 et
ceux nés antérieurement, qui n'auraient
pas encore été vaccinés, doivent se
présenter à la vaccination au jour et
à l'heure indiquée.

Doivent en outre se présenter à la
revaccination tous les enfants âgés de
12 à 15 ans, soit ceux nés en 1898 et
dans le courant des deux années pré-
cédentes et qui n'auraient pas encore
été revaccinés. (Communiqué.)

Avis. — Dans le but d'assurer la
sécurité des promeneurs et le bon en-
tretien des chemins, l'Administration
forestière de la Gruyère rappelle au
public que la circulation des chars,
voitures, automobiles, motocyclettes,
ainsi que des cavaliers et du bétail
est formellement interdite sur les che-
mins et allées de la forêt cantonale de
Bouleyres.

Une pénalité de fr. 10 sera appli-
quée à chaque contravention.

†
Monsieur et Madame DEMIERRE-TER-
CIER et leurs enfants, à Vuadens, ont la
grande douleur de faire part à tous leurs
parents, amis et connaissances de la perte
cruelle qu'ils viennent d'éprouver par le dé-
cès de leur chère enfant

Jeanne

enlevée à leur tendre affection le 26 juin, à
5 1/2 heures du matin, à l'âge de 10 1/2 ans,
après quelques heures de cruelles souffran-
ces

L'ensevelissement aura lieu à Vuadens,
mercredi 28 juin, à 9 heures trois quarts du
matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire
part.

A VENDRE

dans la Gruyère, une montagne boisée,
de la contenance de 80 poses. Superbe situa-
tion. Exploitation aisée.
Pour renseignements, s'adresser à M.
Gaudard, avocat, Bulle (Suisse).

On engagerait

deux bons manœuvres, travail assuré
toute l'année.
Carrière de Corbières.
Perruché et Trentini.

A vendre

de suite, beurre extra de table, pure
crème, reçu du jour, deux expéditions par
poste de 14 kilos par semaine. Offres avec
prix à Tercier, fromager, rue du Mar-
ché 12, Nyon (Vaud). 1061

A louer

la seconde fleurie d'une gîte.
S'adresser à M. François Pythoud,
au Châtelet, près Epagny.

Jolis appartements

à louer de suite, au centre de la ville.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,
sous H 962 B. 1058

Trouvé portefeuille

entre Bulle et Broc.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Dépôt des Jumelles à prismes
Zeiss, grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai
à volonté.

Jumelles de campagne depuis fr. 10,
15, 18, 20, 25, etc.

Baromètres. Thermomètres.

Lunettes et pince-nez.

L. DELABAYS, opticien

BULLE 1024

De jeunes garçons

libérés des écoles sont demandés
à la

Fabrique de chocolat CAILLER
à BROC.

S'y présenter. 1065

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère
vendra en mises, sur la Place du Marché, à
Bulle, le **jeudi 29 juin** courant, dès 10 h.
du matin, un phonographe avec acces-
soires.
Bulle, 27 juin 1911.
L'Office des Poursuites.

A vendre

une voiture neuve à longue, essieux
'Patent' et ressorts pincettes, à 2 banes,
un char travail, essieux 14 lignes, avec
échelles à foins, et un camion sur ressorts,
chez SAUDAN, maréchal, BULLE.

A vendre à très bas prix une

Machine à coudre

à l'état de neuf. S'adresser à Mme Vve
Jos. Sudan, à Broc.

Persil

est absolument exempt
de chlore et d'autres
matières corrosives. Il
n'est, par suite nuisible
en aucune façon

ni au linge

ni à la peau. C'est le
meilleur équivalent du
blanchiment sur pré.
Ne se vend qu'en paquets
d'origine.

Dépôt général:
Hilbert Blum & Co., Bâle.
HENKEL & Co.,
seuls fabricants, ainsi que de la

Soudé à blanc - Henck

Pour
ACHETER
VENDRE
ou **LOUER**

Maison de rapport, Domaines, Montagnes
Auberges, Hôtels,
Usines, Terrains à bâtir, Villas,
Maisons en ville et à la campagne, Propriétés, etc.

S'adresser
à l'Agence Immobilière
Fribourgeoise
Edouard FISCHER
Grand'Places, 26
FRIBOURG

Les jours de foire, à Payerne, Hôtel de la Croix-Blanche.

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner

est un produit qui présente toutes les garanties requises pour une boisson de famille agréable et toujours appréciée.

428

Boucherie à vendre

dans localité importante du canton de Fribourg. Clientèle assurée. Conditions favorables.

S'adresser par écrit sous N 263 R à l'agence Haassenstein et Vogler à Fribourg. 1056

Vente d'immeubles.

L'hoirie de feu Gottlieb Schallenberg, à Fribourg, expose en vente de gré à gré les immeubles suivants :

1. Rue du Tir N° 13, Maison de 6 logements, 2 grandes écuries, fenil et remise.
2. Route de la Carrière N° 16, une grande écurie double avec fenil.
3. Route de la Carrière, une grande remise avec grange.

Pour tous renseignements et conditions, s'adresser à BULLE, chez M. BAUMANN, voiturier; à FRIBOURG, à M. A. GOUGLER-AVANTHAY, taxateur.

Mise d'auberge.

On vendra en mises publiques libres, pour raison de famille, le mercredi 5 juillet, dès 2 à 4 heures du jour, l'Auberge de l'Ours avec boucherie et dépendances, à Grange-Paccot.

En cas de non vente, cet établissement sera mis en location, dès 4 heures du soir.

Les mises auront lieu dans une salle particulière de la dite auberge.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. A. Gougler-Avanthay, taxateur, rue Saint-Pierre, 24. 1060

ALCOOL
MENTHE ET CAMOMILLES
GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (37 ans de succès.)

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

S. A. de l'Hôtel des Alpes-Terminus-Gare
BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur le dimanche 2 juillet, à 10 1/2 heures du matin, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.

1022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La plus grande nouveauté.

Voulez-vous conserver vos plantes ?

Demandez toujours et uniquement l'engrais :

„Desi avec le globe” marque déposée.

Desi apporte aux plantes les matières les plus fortifiantes.

Desi apporte aux plantes continuellement la température juste.

Desi fait disparaître les insectes dans les pots à fleurs.

Prix : 25 cent. le paquet. — Garantie de la fabrique. — Se méfier des contrefaçons !

Le vendeur exclusif dans la Gruyère :

Louis HENRICH, horticulteur, BULLE. 994

A louer
chambre meublée

chez M. Jules Glasson, piqueur, maison Gillard, rue de Vevey. 1025

On demande dans un café
une fille

sachant cuire et faire les travaux du ménage. S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

H. DOUSSE
dentiste
DE RETOUR

Le 5 juillet prochain, de 2 à 4 heures après midi, il sera exposé en

mises publiques

à l'Hôtel de Ville, à Broc, les immeubles désignés sous les articles 1166b et 1412b du cadastre de dite commune.

Pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire Jean Barras, feu François, à Broc, et pour les conditions au notaire Andrey, à Bulle. 1036

A vendre à Bulle, près du Café de l'Harmonie, une

maison d'habitation

d'un joli rapport, comprenant 4 logements, grenier, caves etc., bien exposée au soleil, avec beau jardin, porcherie, emplacement à déposer les matériaux et machine servant à la fabrication des plots en ciment.

S'adresser à Gutschmann frères, rue du Moléson, BULLE. 776

De jeunes ouvrières

seraient engagées de suite par la

Fabrique de chocolat

CAILLER, à Broc.

S'y présenter. 1042

A louer jolie

chambre meublée

indépendante. S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève. 567

On demande une

cuisinière

de toute confiance pour un petit ménage. Bon gage.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 1034 B. 1037

Mesdames !!

Je débatterai, jeudi le 29, devant la fontaine, un bel assortiment de tabliers pour dames et enfants, jupons, chemises, corsets, de beaux bas à 1 fr. 50 les 2 paires, des chaussettes en laine à 1 fr. 50 les 2 paires, bel assortiment de peignes, rubans, soie, guipure, ainsi qu'un beau choix de couteaux et de ciseaux.

Se recommande,

1064

M. DOMON.

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves : Fr. 62,000,000.—

A partir du 1^{er} juillet 1911, nous bonifions, pour les dépôts anciens et nouveaux, les intérêts suivants :

3 1/2 % en compte courant, disponible à vue,

3 3/4 % à 4 1/4 % avec dénonciation, suivant l'importance et la durée du dépôt.

4 % sur carnets d'épargne jusqu'à Fr. 5000.—

4 1/4 % contre nos obligations à 3 ans.

Les livrets et les carnets de chèques sont délivrés gratuitement.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.

Agences : Bulle, Romont, Estavayer, Châtel-Saint-Denis, Morat, Domdidier, Villargiroud.



Couverture de toits

et

revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.

Vente d'immeubles.

L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente par voie de mises publiques, **vendredi 30 juin, à 2 heures**, à la salle du Tribunal, Château de Bulle, les immeubles appartenant à la Masse en faillite **Esseiva François, feu Alexandre, à La Tour de Trême,**

1^{er} lot.

Domaine de Praz de Mard, d'une contenance de 22 poses et 1/2.

2^e lot.

Domaine des Planches et Praz-Novy, d'une contenance d'environ 5 poses. La vente aura lieu à tout prix.